

Fleur Pellerin s'interroge sur le subventionnement des téléphones par les opérateurs

Le téléphone mobile vendu 1 euro à condition de s'engager 24 mois chez un opérateur, c'est peut-être bientôt fini... Dans une interview au Parisien, Fleur Pellerin, ministre déléguée à l'Economie numérique, estime que « le subventionnement des téléphones dans les forfaits (...) pose des questions en termes de transparence — les consommateurs n'en connaissent pas le prix — et de modèle économique. »

En effet, la plupart des opérateurs proposent actuellement à leurs clients un téléphone mobile à un prix inférieur à sa valeur réelle et incluent le coût réel dans un abonnement, généralement lié à un engagement sur 24 mois. Tous sauf Free, qui a décidé dès son lancement en janvier dernier de ne pas subventionner les mobiles mais de les vendre à crédit.

Xavier Niel, patron de Free, a d'ailleurs annoncé la semaine dernière avoir déposé plainte contre SFR pour concurrence déloyale, estimant que cette pratique, « qui mélange le prix du service, celui du terminal et une prétendue subvention, est une façon de faire du crédit à la consommation déguisé sans se soumettre aux contraintes légales », a-t-il expliqué à Capital.

De son côté, Fleur Pellerin rappelle que « ces appareils ne sont pas fabriqués en France, ils ne rapportent donc pas à notre industrie », et qu'une concertation sur ce thème a été lancée « avec l'ensemble des acteurs, opérateurs comme consommateurs ». Sur cette base, le gouvernement « fera des propositions »...